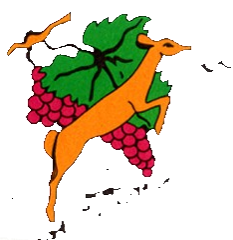


DECEMBRE
2024
JANVIER
FEVRIER
MARS
2025



VIRSAC

Les Echos de Notre Village

Bulletin n° 60



SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Pour info
- Réglementation
- Les associations vous parlent
- Quoi de neuf à l'école
- Évènements

OUVERTURE ET HORAIRES DE MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30-12h et 15h-17h
Ouverture le 1er samedi du mois
Fermeture le mercredi

accueil@mairievirsac.fr
www.mairievirsac.fr
<https://twitter.com/MairieVirsac>
105, route de la Mairie
33240 VIRSAC

LES NUMEROS UTILES

- ♦ Mairie de Virsac : 05 57 43 11 03
- ♦ Communauté de communes du Cubzaguais : 05 57 43 96 37
- ♦ École de Virsac : 05 57 43 94 32
- ♦ Garderie périscolaire : 05 57 43 95 92
- ♦ Pompiers : 18/112
- ♦ Gendarmerie : 17
- ♦ Samu : 15
- ♦ Centre antipoison : 05 56 96 40 80
- ♦ SOS médecins : 05 56 48 75 59
- ♦ Déchetterie : 05 57 43 65 50
- ♦ Secours populaire : 05 57 43 97 83
- ♦ Secours catholique : 05 57 43 30 16

Directeur de la publication :
Christiane BOURSEAU, Maire de Virsac
Rédaction: Les membres de la
Commission Communication du Conseil
Municipal de Virsac.

Le mot du Maire



L'année 2024 a été marquée par des études importantes dont les projets vont se concrétiser dans les prochains mois. Des projets structurants en cours ou à venir, et je tiens à les partager avec vous en ce début d'année.

Un cabinet médical pour mieux répondre à nos besoins de santé ;

Nous savons combien l'accès aux soins est un enjeu majeur. C'est pourquoi nous avons engagé la construction d'un cabinet médical, afin de renforcer l'offre de soins et de faciliter l'accès à des professionnels de santé. Les travaux devraient se terminer en début d'été.

Des travaux de voirie pour améliorer notre quotidien ;

La réfection de la rue de Montaugé est un projet essentiel pour régler le problème d'évacuation d'eaux pluviales et de remise en sécurité de la chaussée.

Par ailleurs, nous avons également lancé une étude sur l'enfouissement des réseaux de la rue de la Pierrière, qui, une fois réalisée, nous permettra d'améliorer le cadre de vie des riverains et la sécurité.

L'aménagement de la piste cyclable sur la route de Saint-Antoine au niveau du pont pour finir la rue.

Nous avons initié un projet de reforestation sur plusieurs zones de la commune. La phase d'étude est terminée et les documents relatifs à cette démarche sont désormais consultables sur le site de la mairie. Il s'agit d'un projet ambitieux qui vise à améliorer la biodiversité, à capturer du carbone et à offrir aux générations futures un cadre de vie plus respectueux de la nature.

Les inondations de 2024 ont rappelé à quel point la gestion des eaux pluviales est un enjeu crucial. Le changement climatique nous oblige à être toujours plus vigilants face aux événements extrêmes. C'est pourquoi nous souhaitons lancer un diagnostic des eaux pluviales afin de mieux comprendre le fonctionnement de nos fossés, des bassins versants et des exutoires. Ce diagnostic nous permettra d'étudier les aménagements nécessaires pour prévenir le risque d'inondation et garantir la sécurité de tous.

Nous poursuivons la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme (PLU), avec une attention particulière à l'équilibre entre développement et préservation de notre cadre de vie.

Après cette présentation succincte des actions engagées, je vous remercie pour votre confiance et votre engagement sur des enjeux importants.

Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Au nom du conseil municipal, je vous renouvelle tous nos vœux pour 2025.

Bien à vous,

Christiane Bourseau.

Les travaux de la route des châteaux ont bien avancés.

La première tranche qui va de la pompe de relevage Sogedo jusqu'au carrefour de la route de Peujard est terminée.

Les enrobés définitifs embellissent chaque entrée privée.

L'entreprise retenue pour les espaces verts a planté les arbustes et les lierres.

Concernant la deuxième tranche, la piste mixte cyclable et piétonnière est opérationnelle et raccordée à celle venant de l'église.

La sécurité est l'affaire de tous, la municipalité s'engage à progresser dans ce genre de déplacements doux.

MODIFICATION AU NIVEAU DU CARREFOUR DE BELLUE (route des châteaux, route de Peujard), il n'y aura plus de panneau STOP.

La vitesse maximale sera limitée à 20 km/heure avec priorité à droite.



TRAVAUX DU CABINET MÉDICAL

Le cabinet médical prend forme et la construction reste dans les délais.

Le bâtiment est hors d'eau depuis fin janvier.

Les travaux avancent bien, il n'y a pas de retard dans le chantier.

Cet été le projet devrait être terminé.



La commune a été lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du Conseil Départemental pour un projet de renaturation. C'est la fondation Vinci, la région et l'État qui accompagnent aussi financièrement ce projet. La région nous a même honoré du label SRB (Stratégie Régionale pour la Biodiversité).

Dans les prochains mois, c'est 12 680 végétaux qui vont être plantés sur 10 secteurs de la commune.

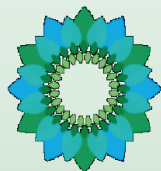
Les projets sont divers et tous en faveur de la biodiversité :

- En travaillant sur la végétalisation du cœur de commune, l'objectif est de rendre l'espace de vie plus résilient.
- En créant des continuités végétales par la création de haies bocagères, l'objectif est de contribuer à un réservoir de la biodiversité.
- En créant des boisements traditionnels dans les secteurs de Naudonnet, la Clie, la Rivière et le bosquet de "Fond Bonnet" l'objectif est aussi de compenser notre déficit boisé.
- Par la création d'un espace dédié à l'observation de la biodiversité, l'objectif est la sensibilisation des jeunes générations à l'environnement.

Un projet va se réaliser sur deux périodes, hiver 2024/2025 et hiver 2025/2026.

Vous pouvez consulter l'intégralité du dossier sur le site à :

<https://www.mairievirvac.fr/data/rawdata/projet-de-reforestation---virvac-diag-fiches-action.pdf>



SRB
STRATÉGIE RÉGIONALE
POUR LA BIODIVERSITÉ
Nouvelle-Aquitaine



Réglementation

À compter du 1^{er} août 2022, tout propriétaire souhaitant réaliser des travaux de division de son logement devra obligatoirement procéder à :

UNE AUTORISATION PRÉALABLE DE LA MAIRIE

La commune de Virsac a mis en place le permis de diviser pour veiller aux bonnes conditions de logement des habitants. L'objectif est de contrôler les divisions d'appartements et de pavillons individuels qui peuvent se faire au détriment de la qualité de vie individuelle et collective.

Les divisions de logements peuvent engendrer des situations d'inconfort, voire d'habitat indigne, créant des nuisances tant pour les occupants (insalubrité...) que pour le voisinage (problème de stationnement, de bruit, de gestion des déchets, etc.).

C'est un dispositif qui a été instauré par la loi ALUR en 2014

QUAND ?

La demande d'autorisation doit être effectuée **avant les travaux de division**.

COMMENT ?

Un dossier de demande d'autorisation préalable aux travaux de division doit être déposé en Mairie.

Ce dossier comprend :



- Le formulaire rempli
- Les plans cotés avant/après travaux
- Les éventuelles pièces techniques : Dossier Technique Amiante (pour les logements construits avant 1997) et Constat de Risque d'Exposition au Plomb (pour les logements construits avant 1945)
 - > À remettre en 3 exemplaires en Mairie (accueil)

SANCTION ENCOURUE

Le propriétaire s'expose à une amende pouvant atteindre 15 000 € si :

Il réalise une opération de division sans autorisation préalable alors que celle-ci était requise

Il réalise une opération de division malgré le refus d'autorisation de l'administration

Les travaux conditionnant l'autorisation n'ont pas été réalisés.

En cas de nouveau manquement dans un délai de trois ans, le montant maximal de cette amende est porté à 25 000 €.

Le propriétaire contrevenant peut également faire l'objet de sanctions pénales dans le cas où il met à disposition, donne en location ou vend un local issu d'une opération de division relevant des cas de division interdite énumérés à l'article L111-6-1 du Code de la Construction et de l'Habitat, que l'autorisation préalable soit requise ou non.



Les associations vous parlent



Venez **passer un bon moment à bavarder, rire**, autour d'une boisson et de gourmandises.
Vous **aimez les jeux de société, les jeux de carte, le dessin, pétanque** « aux beaux jours » et bien d'autres activités.

VOUS ÊTES AU BON ENDROIT

RENDEZ-VOUS : **Tous les jeudis des semaines paires**
de 15h à 18h

À la salle des associations de Virsac (Derrière le grand portail de l'école).

N'hésitez pas à venir accompagné.

Si besoin d'information, vous pouvez joindre :

Mimie Lietar : 07 70 64 40 85



Bonjour à tous et à toutes,

Tout d'abord le twirling se joint à moi pour vous souhaiter une excellente et heureuse année 2025.

Qu'elle vous apporte **bonheur, santé et sérénité**.

Le 14 & 15 décembre certaines filles ont participé à un stage de perfectionnement. Ce stage comprenait :

MANIEMENT DU BATON, DANSE, GYMMATISQUE ET DIVERS LANCÉS. Elles sont revenues comblées et pleines d'enthousiasme.

Je remercie toutes les filles pour leur prestation du 21 décembre.

La mairie nous a demandé si nous pouvions faire une représentation à chaque arrêt du père Noël.

Les 18 filles, qui n'avaient jamais joué devant un public, certaines n'ayant débuté qu'en septembre les filles se sont données à fond pour représenter le twirling.

Merci encore à l'équipe de m'avoir permis de vous montrer notre sport en solo ou en équipe.

Le twirling s'en va en compétition le 18 & 19 janvier 2025 pour son bâton d'or à Boulogne sur mer.

Nous organisons 2 lotos cette saison : le 1^{er} Mars 2025 et le 24 Mai 2025.

Notre compétition aura lieu le dimanche 1^{er} Juin 2025.

Président, Jean-Paul Lachaud : 05 57 68 00 31

Nathalie Barthelier : 06 61 06 91 65



L'**association** grâce à ses membres bénévoles organise tout au long de l'année des manifestations afin de contribuer financièrement aux sorties scolaires et activités pédagogiques des enfants de notre école.

Cette année l'association a pu organiser 2 ventes de chocolats, 2 ventes de madeleines, une chasse aux œufs de Pâques dans le parc de Virsac, une vente de futas, la kermesse de fin d'année en partenariat avec l'école et la distribution du traditionnel goûter de Noël avant ces fêtes de fin d'année.

C'est grâce à toutes ces actions que l'**association a pu donner à l'école de notre commune un chèque de 1000 euros** en décembre 2024.

MERCI à nos nouveaux bénévoles de nous avoir rejoint.

MERCI à tous pour vos participations diverses et variées.

Nous vous souhaitons une **BONNE et HEUREUSE** année 2025.

Aurélié Gaudisson, Présidente de l'APE



Les associations vous parlent

Bonjour à tous,

Le bureau et les animateurs souhaitent une belle année sportive et culturelle à tous ses adhérents.

Deux dates sont à retenir pour le premier semestre de cette nouvelle année.

Le vendredi 16 et samedi 17 mai à la salle Vox de St Christoly de Blaye : représentation théâtrale des groupes enfants, ados et adultes (2 troupes).

Le samedi 28 juin à la salle Yves Prud'hommes de St André de Cubzac : gala GRS.



Présidente, Carine Labarre : 06 64 44 07 70



Thaïlande
2ème séjour | 2nd départ

PÉRIODE DE RÉALISATION : 10 jours
Du 6 au 15 octobre 2025

BASE 40 PARTICIPANTS : **1930 euros tout compris**
incluant préacheminement depuis Virsac - pourboires - Eau et assurances
Hors commune de Virsac + 10 euros
L'EXPÉRIENCE SYLTOURS

BANGKOK : Dîner « street food », trajet en bateau public.
BANGKOK : Petite marche dans le quartier de Rattanakosin, marché aux fleurs, transport en tuk-tuk.
BANGKOK : Quartier chinois à bicyclette et surprise, Wat Arun, cocktail sur le toit terrasse de l'hôtel.
AYUTTHAYA : Découverte du site & déjeuner au bord de la rivière.
KANCHANABURI : Dîner à bord d'une barge tractée sur la rivière Kwai avec danses et musiques.
PARC NATIONAL D'ERAWAN : Sentiers pédestres, cascade aux 7 rebonds, faune et flore.
KANCHANABURI : La retraite des éléphants, les nourrir et leur donner un bain.
GROTTE DE KHAO LUANG : Temple bouddhique éclairé par un puits de lumière.
CHA AM : 3 nuits en baignoire.

INSCRIVEZ-VOUS AUPRES DE
VIRSAC EN FÊTE

PAR SMS 06.99.57.89.57/06.64.44.07.70

Bonjour à tous,

L'association vous souhaite une très belle année et s'engage à vous proposer des animations alliant des instants de partage, de rencontre, de joie et de bonheur.

Voici notre programme pour le premier semestre :

Le samedi 8 février journée caritative "filles et femmes victimes de violence" avec l'association le Palais des Louves. Soirée concert tapas.

Le week-end du 8 et 9 mars salon du bien-être et des créateurs.

Le séjour en Thaïlande est victime de son succès. La première date étant complète, une deuxième est donc proposée du **6 au 15 octobre**.

Pensez à nous suivre sur la page Facebook et le compte Instagram.

À très vite



Présidente, Cristelle Motut : 06 99 57 89 57



Quoi de neuf à l'école ?

Les maternelles de l'école de VIRSAC

émerveillés par un spectacle de théâtre d'ombres :

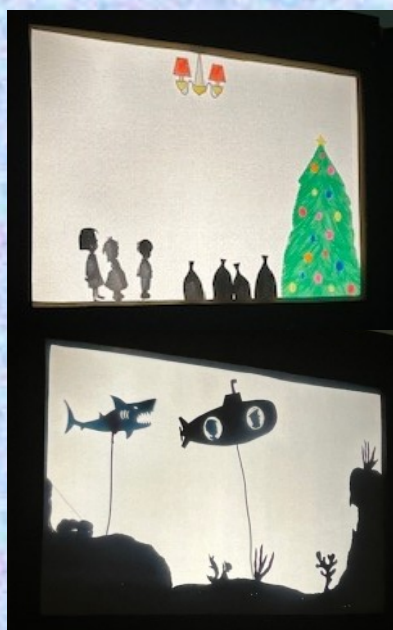


Le jeudi 12 décembre, les élèves de maternelle de notre commune ont eu la chance de plonger dans un univers magique et poétique grâce à un spectacle de théâtre d'ombres présenté par la compagnie **Les Ombres du Cœur**.

Dans une ambiance tamisée et propice à l'émerveillement, les enfants ont découvert une histoire de Noël touchante et pleine d'imagination, mise en scène avec délicatesse par des jeux de lumières et de silhouettes. Les ombres mouvantes, accompagnées d'une douce musique, ont transporté petits et grands dans un voyage féérique où se mêlaient rires, surprises et réflexions.

Un grand merci à la compagnie **Les Ombres du Cœur** pour cette expérience inoubliable qui restera gravée dans le cœur des petits spectateurs. Ce spectacle a permis d'ouvrir une porte vers l'imaginaire et a éveillé chez les enfants une curiosité pour les arts vivants.

À noter : **Les Ombres du Cœur** est une association à but non lucratif qui récolte des fonds pour améliorer le quotidien des enfants hospitalisés en apportant une aide financière ou matérielle aux unités de santé pédiatriques).



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année encore, les Virsacais étaient nombreux en ce 11 Novembre à venir rendre hommage aux combattants de 14-18, dont les émissions télévisées venaient en ce jour nous rappeler ce que fût leur calvaire. La fanfare de St André de Cubzac a accompagné la cérémonie, les enfants de l'école primaire ont chanté la Marseillaise. Café, boissons pâtisseries étaient ensuite offerts par la municipalité. À cette occasion, il y a eu une exposition avec l'explication des différentes médailles.



Vœux de la municipalité, et repas des aînés

Le traditionnel "*repas des aînés*" a rassemblé cette année de nombreux convives dans la salle polyvalente, où l'on pouvait s'installer entre amis à l'une des dix grandes tables disposées de part et d'autre de la piste de danse. Mais dès 11 heures, c'est toute la population virsacaise qui avait été conviée à recevoir les vœux de la municipalité. Dans son allocution, Madame le Maire a exposé les dernières réalisations sur la commune ainsi les projets encore en cours, puis chacun a pu, autour du cocktail offert, venir oublier l'incident qui a malheureusement privé la salle de chauffage ce jour-là.



À venir

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

JEUDI 8 MAI 2025 à 10h30

La traditionnelle cérémonie du 8 Mai 1945 se déroulera aux monuments aux morts de la commune, présidée par Madame le Maire. Le verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.

